

Envoyé en préfecture le 27/06/2017

Reçu en préfecture le 27/06/2017

Affiché le

SLOW

ID : 001-210102521-20170622-DELIB_17_06_01-DE

- **FIXE** la durée d'amortissement des subventions à 10 ans à compter de 2017

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme,

Le Maire, Jean-Pierre CHAMPION

